

CONSEIL D'ENFANTS

GUIDE DU CANDIDAT ET DE L'ÉLECTEUR

**PARTICIPE À LA RÉALISATION DE PROJET
&
DEVIENS PORTE PAROLE DES ENFANTS DE
JOUÉ-LES-TOURS**



**Élection du C.E :
Mardi 13 octobre 2020**

Renseignements :
J.bicheri@ville-jouelestours.fr
06.17.08.95.44



LE CONSEIL D'ENFANTS C'EST QUOI ? ET À QUOI ÇA SERT ?

Le Conseil d'Enfants de Joué-Lès-Tours est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie.

Il est composé d'enfants scolarisés dans tous les établissements de la ville, en CM1 et CM2.

Le C.E est un lieu de rencontre, d'échange, de discussion, d'expression et de réflexion.

Les jeunes conseillers municipaux proposent des projets au service de tous les habitants de la ville.



LE CONSEIL D'ENFANTS, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil Municipal des Enfants se réunit par commissions thématiques plusieurs fois par an.

Les jeunes conseillers municipaux sont élus pour deux ans.

Le C.E est constitué de 40 conseillers.

Etre conseiller c'est :

Apprendre le fonctionnement des institutions de la République ;

Recueillir les idées des enfants de la ville pour participer à l'amélioration de la vie de tous les Jocondiens.

Découvrir et comprendre le fonctionnement de la ville et comment sont prises les décisions ;

C'est d'être acteur dans la ville en réalisant des projets utiles pour le plus grand nombre (solidarité, environnement, jeunesse, culture, etc.) ;

Être un lien entre le Conseil Municipal des adultes et les enfants de la ville.

Qui peut voter ?

Tous les élèves de CM1 scolarisés dans l'un des 10 établissements de Joué-Lès-Tours.

Qui peut être élu(e) ?

Les élèves de CM1 qui sont scolarisés dans un des établissements scolaires de la ville.

Qui est élu(e) ?

Sont élus les enfants qui ont obtenu le maximum de suffrages dans leur école.

Seront élus :

Dans chaque école : 1 élève par classe de CM1.

Comment être candidat(e) pour les élections ?

Les volontaires doivent se porter candidat(e)s et réaliser un programme (profession de foi).



Comment préparer sa campagne électorale ?

Les candidats pourront créer leur affiche électorale et parler de leur programme avec leurs camarades.

Quand et où se dérouleront les élections du C.E ?

Les élections se dérouleront en Octobre dans les établissements scolaires de Joué-Lès-Tours.

DATE DES ÉLECTIONS

**MARDI 13
OCTOBRE 2020**

**ÉLECTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES**

+

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

**MERCREDI 14 OCTOBRE 2019 : 16h30 salle du
conseil municipale**

